

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

Publication de la Société Française de Numismatique

SOMMAIRE

ÉTUDES ET TRAVAUX

VIGOUROUX (Jacques) et WACK (René) — Un écu d’or de 1648 pour Limoges	200
CHARLET (Christian) — Les monnaies ou pièces françaises du premier siècle de Landau en 1702 : date et circonstances précises de leurs émissions. La collection de référence	201
SCHOMAS (Héloïse) — De fausses monnaies gauloises fabriquées à Beaune (Côte-d’Or) au XIXe siècle	207

CORRESPONDANCE

CHEVILLON (Jean-Albert) — Une obole inédite à la tête casquée et au sampi ..	216
--	-----

SOCIÉTÉ

Compte rendu de la séance du 31 août 2013	219
---	-----

PROCHAINES SÉANCES

SAMEDI 5 OCTOBRE 2013

14 h 30

BnF Salle des Commissions

SAMEDI 9 NOVEMBRE 2013

14 h 30

BnF Salle des Commissions

SAMEDI 7 DÉCEMBRE 2013

Hommage à Xavier Lorient

Amphithéâtre de l'INHA

SAMEDI 4 JANVIER 2014

14 h 30

BnF Salle des Commissions

CORRESPONDANCE

CHEVILLON (Jean-Albert) — **Une obole inédite à la tête casquée et au sampi.**

Dernièrement, il nous a été permis d'étudier un remarquable spécimen à la tête casquée présentant curieusement dans l'un des cantons de la roue de revers un sampi grec. Cette série au fort volume, émise par *Massalia* entre les années 450 et 410 (OBM-2) (1), s'avère majoritairement anépigraphhe à l'exception de quelques variétés à légende MASS et MATA + légendes dégradées pour les roues à quatre rayons (OBM-2d, OBM-2e et OBM-2f) et MAT pour les roues à trois rayons (OBM-2g et OBM-2l). On connaît également deux séries rares présentant une seule lettre dans l'un des cantons : la première avec un lambda (OBM-2h et OBM-2i), la deuxième, apparue récemment, avec un mu (OBM-2p) (2). Il est donc particulièrement intéressant de voir que, pour notre monnaie, le choix du graveur s'est porté sur la lettre la plus « énigmatique » du monnayage massaliète (3).



Éch. x3

Nous décrivons cette monnaie ainsi : à l'avers, tête à droite, coiffée d'un casque hémisphérique avec un rebord constitué de deux traits parallèles. Une rouelle à quatre rayons sur le casque. Sur le devant, le bord du casque se prolonge pour former l'arête

-
1. M. FEUGÈRE et M. PY, *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne (530-27 avant notre ère)*, Paris, 2011, p. 302. (Nous reprendrons dans ce travail la classification systématisée de ces auteurs).
 2. J.-A. CHEVILLON, « Les oboles massaliètes à la tête casquée avec un M dans la roue », *Annales du Groupe Numismatique de Provence*, XXVI, 2011, p. 9-12 (publiées en 2012). La nouvelle référence tient compte de la classification du *Dictionnaire*.
 3. La présence et l'interprétation de cette lettre a longtemps été discutée par les spécialistes.
 4. A.E. FURTWÄNGLER, « Massalia im 5. Jh. v. Chr. : Tradition und Neueorientierung », dans *Études offertes à J. Schaub*, Reinheim, 1993 (Publication du Parc archéologique européen), p. 431-448.

du nez dont la base est marquée par deux globules. Orbite de face et en amande centrée d'un gros globule. Bouche constituée de deux autres globules superposés. Oreille représentée par un point à l'extrémité d'une mèche de cheveux débordant du casque. À l'arrière, le rebord du casque se prolonge au-delà de la calotte timbrée par une roue à quatre rayons. Trois mèches courbes dans la nuque. Au revers, roue à quatre rayons, moyeu marqué par un large globule. Les rayons se terminent par de longues entretoises perpendiculaires formant un carré à l'intérieur de la roue. De petits traits parallèles au rayon, de part et d'autre de l'entretoise, apparaissent aux 1er et 3ème cantons. Un léger point au centre du 2ème canton et dans le 4e canton un sampi proche de la jante, en lecture centrifuge.

Poids : 0,94 g, 9,4-10 mm. Collection privée, Marseille. Lieu de provenance : Commune de Jouques (Bouches-du-Rhône).

Le motif d'avers de cette monnaie présente une gravure assez mal exécutée avec, en particulier, un profil sans front, un alignement du rebord du casque avec l'arête du nez, un œil positionné au bas du nez et une bouche complètement décalée. Ce type de travail, sans grand relief, met en exergue le manque de technique et de compétences du graveur. Pour le revers, les formes à angles droits donnent à la gravure un aspect schématique qui confirme la volonté du graveur de ne pas compliquer son travail. Ce type de revers, marqué par une simplification de la roue est assez typique de la fin de la période d'émission des têtes casquées.

Concernant l'interprétation épigraphique, comme le signale A.E. Furtwängler (4) la lettre présente sur certaines variétés à la tête casquée de *Massalia* correspond à un sampi ionien, forme utilisée en Asie Mineure et dans le Pont jusqu'au milieu du Ve siècle. Sa valeur linguistique équivalait, la plupart du temps, à deux Σ (sigma). Choix judicieux du graveur qui permettait, dans une roue à quatre rayons, de « rentrer » les deux premières syllabes de l'ethnique = MASSA. Sur notre spécimen la lettre est globalement bien dessinée avec ses deux barres latérales légèrement plus courtes que la centrale. Cette graphie, avec la barre supérieure horizontale qui couvre le départ des trois barres verticales (avec un léger débordement vers la droite), confirme qu'il ne peut s'agir d'un M. On peut rajouter que la présence, bien visible, des petits traits d'ajustement de la gravure que l'on trouve dans deux des cantons, vient définitivement confirmer qu'aucune autre lettre ne fut gravée sur ce coin.

Il apparaît, peu à peu, des spécimens présentant une épigraphie particulièrement « déformée » avec un style « celtique » fort prononcé qui amènent à s'interroger sur leurs origines. Dans ce domaine, on peut se référer, entre autres, à deux spécimens « celtisés » à la tête de Lacydon / roue (5) dont le style particulièrement dégradé, ainsi que le retournement du motif, laissent largement penser qu'il s'agit d'imitations des frappes massaliètes. On peut également évoquer les rarissimes frappes scyphates à la tête casquée de poids légers toutes issues du département de Vaucluse (6).

L'approche métrologique de ce spécimen, bien conservé, montre qu'il s'aligne sans difficulté sur l'étalon adopté par Marseille depuis les années 475 (obole d'un

5. J.-A. CHEVILLON, « Une reprise inédite du groupe massaliète à la tête du Lacydon / roue », *BSFN*, n° 6, juin 2004, p. 121-124.

6. J.-A. CHEVILLON, « Les oboles celto-ligures scyphates à la tête casquée et à la roue », *Annales du Groupe Numismatique de Provence*, n° XIV-XV, 1999-2000, éditées en 2002, p. 9-12.

poids théorique proche de 0,92 g). Son poids légèrement au-dessus de la moyenne, en particulier par rapport à notre proposition de datation, est un indice supplémentaire quant à son caractère d'imitation (7).

Son lieu de découverte, commune de Jouques dans les Bouches-du-Rhône, nous renseigne seulement sur le fait que cette monnaie circulait dans l'arrière-pays de Massalia, sur un secteur relativement lointain (vallée de la Durance) où vivaient à cette époque un certain nombre d'ethnies celto-ligures, en particulier les *Dexivates*, qui semblent avoir émis, très tôt, des séries d'imitation (8).

Concernant la datation, nous avons montré (9) que les séries à légende MATA, MASSA, MAT et dérivées furent probablement frappées sur une période courte aux alentours des années 450. Dans l'état actuel des connaissances nous pouvons seulement confirmer que notre monnaie, avec ses spécificités et son caractère « imitatif », a été émise ultérieurement à ces séries massaliètes. La frappe « massive » des têtes casquées s'étant prolongée jusque vers les années 410 et leur utilisation ayant largement dépassé cette date, il paraît difficile de donner une date précise pour son émission. Nous proposerons une date comprise dans le troisième tiers du Ve siècle av. J.-C., voire un peu au-delà.

Ce nouveau spécimen « au sampi » vient rajouter une variété inédite à l'ensemble imposant des oboles à la tête casquée émises au cours de la deuxième partie du Ve siècle av. J.-C. Avec ses dégradations stylistiques et sa légende limitée à une lettre dont le choix semble « aléatoire », cette monnaie pose le problème de son rattachement à la production de la Marseille grecque ou à celle d'une entité péri-massaliète déjà apte, à cette haute époque, à émettre du monnayage d'imitation. Un certain nombre d'autres spécimens, qui débutent avec les crabes et les têtes casquées massaliètes, s'insèrent aujourd'hui dans cette problématique. Il est évident qu'il reste difficile de distinguer le fruit du travail « dégradé » d'apprentis qui œuvrent au sein de l'atelier, de celui d'une entité extérieure qui copie les types massaliètes existants. En tenant compte des dernières avancées sur le sujet, il semble de plus en plus probable que les premières frappes locales d'imitation « celto-ligures » débutent au cours de la deuxième partie du Ve siècle avant J.-C.

7. Il n'est pas rare, au sein des séries d'imitation, de trouver des spécimens de poids plus variés, les marges d'ajustement dans les ateliers « locaux » étant plus larges.

8. A. DEROC, « Nouvelles trouvailles d'oboles à la tête casquée de fabrication indigène dans le sud-est de la Gaule », *Revue archéologique de Narbonnaise*, tome 21, 1988, p. 149-160.

9. Ch. LAROSAS et J.-A. CHEVILLON, « L'obole de Marseille à la tête casquée et à la roue à trois rayons sans légende », *Cahiers Numismatiques*, n° 178, décembre 2008, p. 3-6. Cet article fait le point sur les séries à la tête casquée à légendes. En ce qui concerne les légendes « aléatoires » présentes sur les roues à quatre rayons se référer à J.-A. CHEVILLON, « Massalia : Les têtes casquées / roue avec légende M A T A », *Cahiers Numismatiques*, n° 148, juin 2001, p. 5-7.